

Notice de montage

Déstratificateur DEB2T

Code produit 061044 à 063085



BHN thermique
Z.I. Les Paluds
276 Avenue du Douard
B.P. 81131
13 782 Aubagne cedex
France
T : 04 94 04 97 02
F : 04 94 80 76 90
contact@bhnthermique.com
www.bhnthermique.com

SOMMAIRE

		page
1	RECOMMANDATIONS GENERALES	2 - 3
2	LIMITES d'UTILISATION & GARANTIE	3 - 4
3	RECEPTION – STOCKAGE	4
	PRESENTATION DU PRODUIT	5
4	4.1 Présentation générale	5
	4.3 Groupe Moto-ventilateur	5
	4.4 Dimensions	5
5	IMPLANTATION - REGLAGE	6
6	INSTALLATION	7
7	RACCORDEMENT ELECTRIQUE	8
8	REGLAGE THERMOSTAT	9

1. RECOMMANDATIONS GENERALES

Ces appareils répondent aux exigences essentielles de la directive européenne « Compatibilité Electro-magnétique (CEM) » 89/336/CÉE pour être intégrés dans une installation complète. L'installation devra respecter les exigences de la directive CEM.

Ces appareils sont destinés aux bâtiments de grands volumes (entrepôt, garage, atelier, hall, grandes surfaces commerciales...). Ce matériel doit uniquement servir à l'utilisation pré-définie par le constructeur. L'application des clauses de garantie ainsi que toute responsabilité contractuelle du constructeur sont donc exclues en cas de dommages subis par les personnes, les animaux ou les biens, à la suite d'erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'emplois inappropriés.

Veiller à ne pas installer ces appareils dans des locaux ayant une ambiance humide ou corrosive. Le jet d'air des destratificateurs ne doit en aucun cas perturber l'efficacité des systèmes anti-incendie conformément à la réglementation APSAD applicable.

L'installation doit exclusivement être faite que par du personnel qualifié dans le respect des règles de l'art. L'accès aux parties électriques internes doit être fait uniquement hors tension, par du personnel ayant les qualifications requises.

Avant de fixer les appareils, il convient de s'assurer de la résistance du support. Le système d'ancrage (hors fourniture BHN thermique) doit être choisi en fonction des caractéristiques de la structure. Procéder à un essai de supportage.

Respecter les tensions et fréquences mentionnées sur la plaque signalétique de l'appareil. (Ne pas s'écarter de 5% des extrêmes de tension plaquées et 1% des fréquences).

Les présentes prescriptions ne concernent que l'exécution standard, elles ne tiennent pas compte de variantes de constructions ou adaptations spéciales.

Cette notice fait partie intégrante de la fourniture, l'installateur doit impérativement la transmettre à l'utilisateur et faire une explication du fonctionnement des unités et de l'installation. La notice devra être conservée à proximité de l'appareil.

2. GARANTIES

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication, la durée de cette garantie est mentionnée dans nos conditions générales de vente.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes matérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ☐ Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- ☐ Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- ☐ À nos notices et prescriptions d'installation, en particulier l'entretien régulier des appareils.
- ☐ Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien d'une alimentation électrique non conforme.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, thermostat, grilles, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/4 4/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publié sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

NOTES :

Les prescriptions, instructions et descriptions concernent l'exécution standard. Elles ne tiennent pas compte de variantes de construction ou des adaptations spéciales. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner une détérioration prématurée et la non application de la garantie du constructeur.

Toutes les caractéristiques de performances sont présentées dans la documentation disponible en libre-service sur www.bhnthermique.fr

3. RECEPTION – STOCKAGE

Les appareils DEB2T sont livrés sur palettes, cerclés et filmées, non-protégées contre les intempéries (stockage sous abri obligatoire).

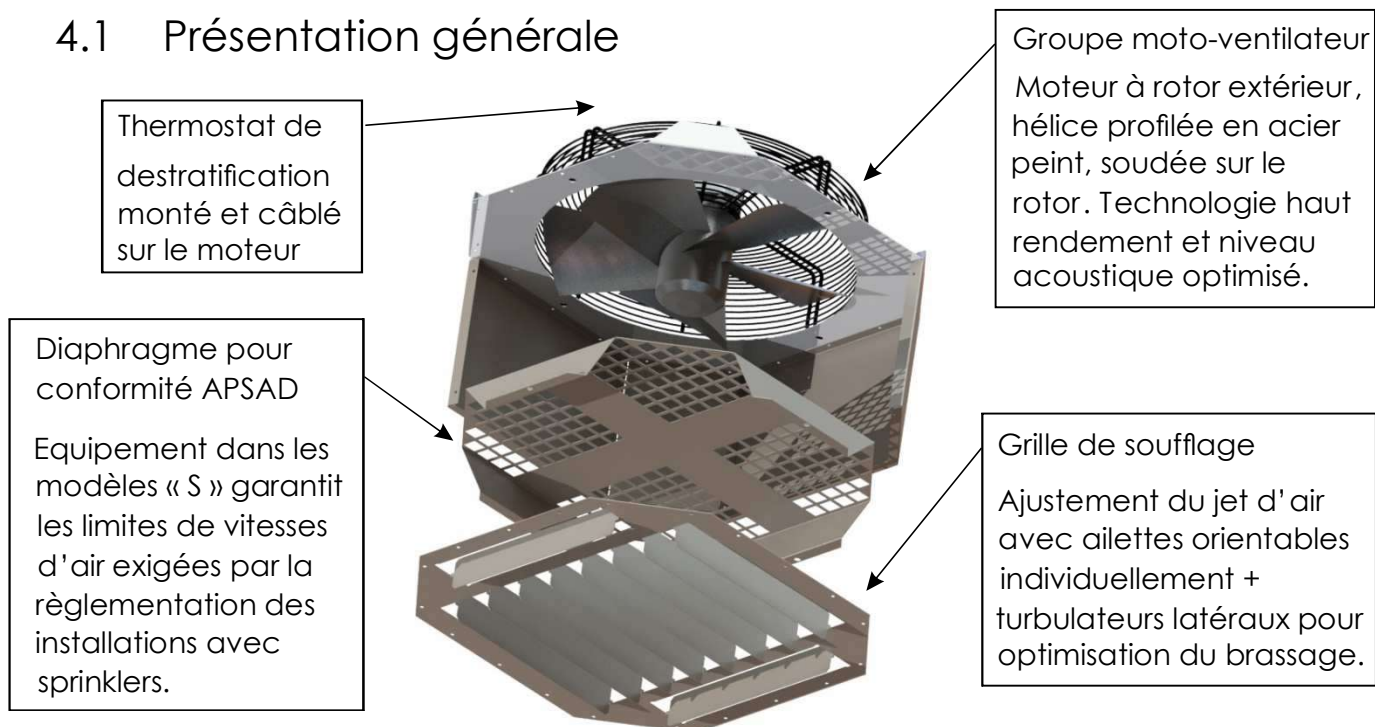
A la réception vérifier l'état de chacun des éléments. En cas de dommage, refuser la livraison du matériel et nous informer immédiatement de la situation.

Vérifier la conformité du matériel livré par rapport à la commande.

Entreposer le matériel dans un local propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

4. PRESENTATION DU PRODUIT

4.1 Présentation générale



4.2 Groupe Moto-ventilateur

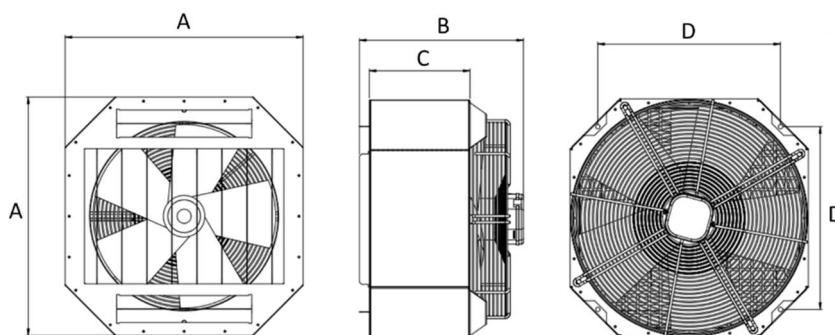
Code	Vitesse (tr/mn)		Puissance (W)		Intensité (A)	
	Petite vitesse	Grande vitesse	Petite vitesse	Grande vitesse	Petite vitesse	Grande vitesse
DEB244T(S)	850	1400	170	250	0.72	1.10
DEB256T(S)	670	930	140	250	0.70	1.30
DEB285T(S)	670	930	205	400	0.95	2.15

Note : Les appareils sont câblés en Grande vitesse en sortie d'usine.

4.3 Dimensions

	A	B	C	D
DEB244T(S)	585	247	405	448
DEB256T(S)	585	247	415	448
DEB285T(S)	725	247	415	538

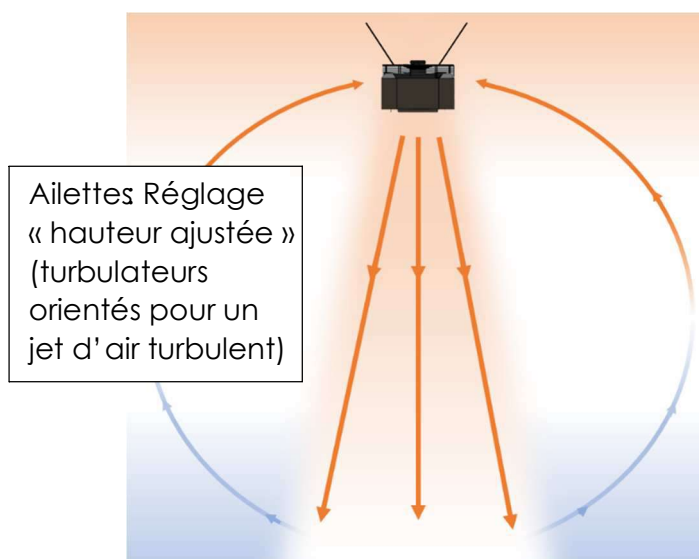
	Masse (kg)
DEB244T(S)	20
DEB256T(S)	24
DEB285T(S)	32



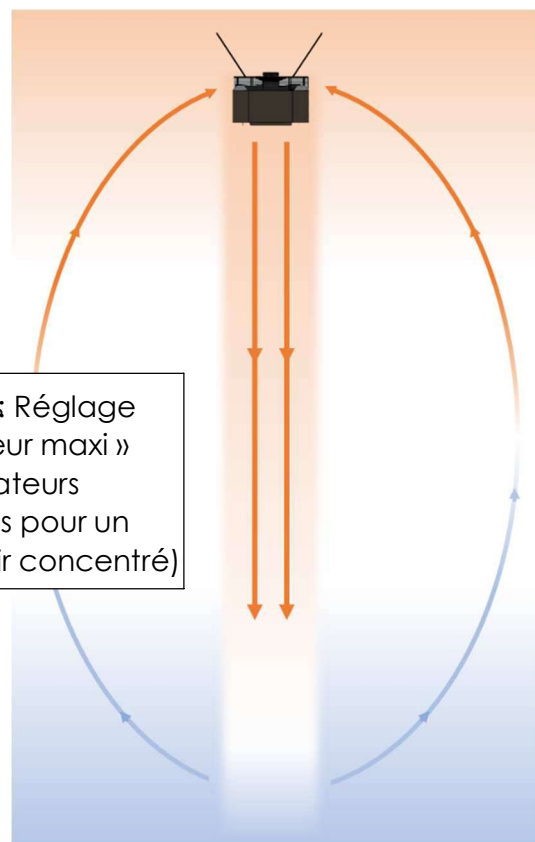
5. IMPLANTATION - REGLAGE

Le destratificateur est utilisé pour renvoyer vers le bas les masses d'air plus chaudes qui s'accumulent en partie haute des bâtiments. Le taux de brassage est amélioré et les températures sont plus homogènes.

L'implantation et l'orientation des ailettes sont liées à la géométrie du local traité et du nombre d'appareils sélectionné.



Ailettes Réglage
« hauteur maxi »
(turbulateurs
orientés pour un
jet d'air concentré)



Quelques conseils pour une bonne implantation :

Les unités sont placées de préférence sous les points les plus hauts du bâtiment. Nous recommandons un espace d'environ 1 m avec le plafond.

Dans les cas de locaux de grande hauteur (>8m) l'installation du destratificateur pourra être abaissée, sans toutefois descendre plus bas que 70% de la hauteur du bâtiment, ceci pour améliorer la puissance du jet d'air.

REGLAGE

Les appareils sont livrés avec les ailettes directionnelles en position fermée. L'appareil ne peut pas fonctionner avec les ailettes en position fermée. Régler leur orientation en fonction de la zone à traiter au moment de l'installation.

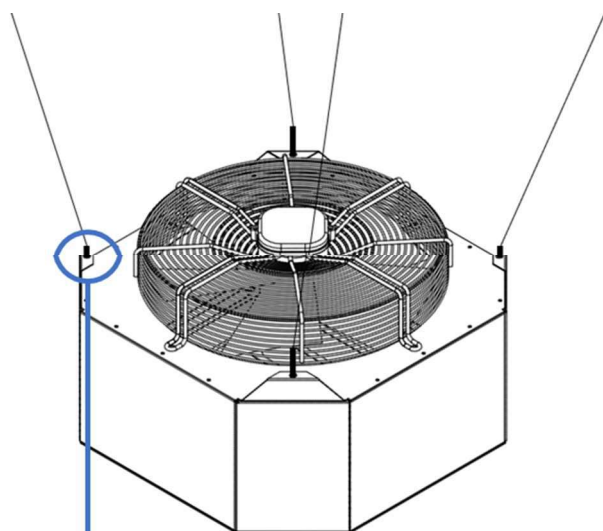


6. INSTALLATION

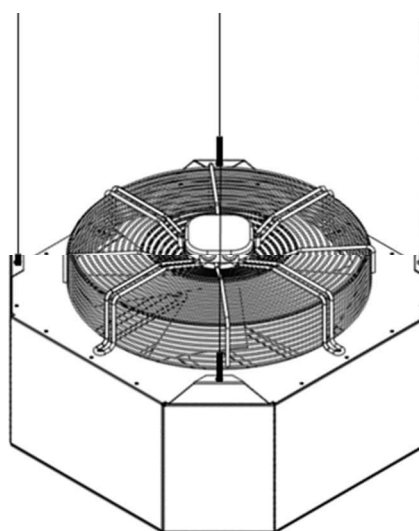
Veiller à la solidité du support sur lequel les appareils sont suspendus, procéder à un essai de résistance.

Le fond du destratificateur DEB2T possède 4 écrous noyés M8 servant à suspendre l'appareil. La fixation peut être réalisée avec des tiges filetée et contres écrous de manière rigide, ou

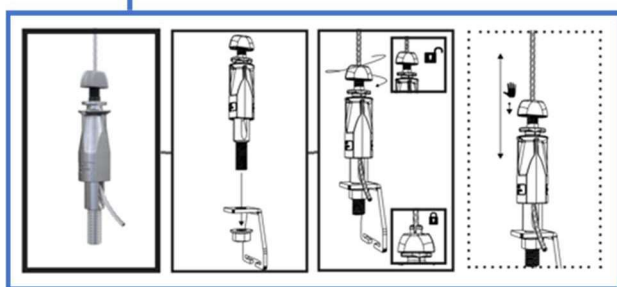
élingues avec un angle supérieur à 90° avec l'appareil pour éviter les oscillations aux démarrages.



Montage recommandé



Montage non-recommandé



Kit de suspension : KSUS4

Constitué de :

- 4 câbles acier de 5 m avec une extrémité « bouclée ».
- 4 manchons auto-bloquants à réglage manuel.

NOTE : Concernant les installations dans des bâtiments disposants d'un réseau de protection incendie par sprinklers, il appartient à l'installateur de régler les ventelles de diffusion d'air de telle sorte que le jet d'air ne perturbe pas les jets d'eau des sprinklers, c'est-à-dire que la vitesse en sortie de destratificateur soit conforme à la réglementation APSAD applicable.

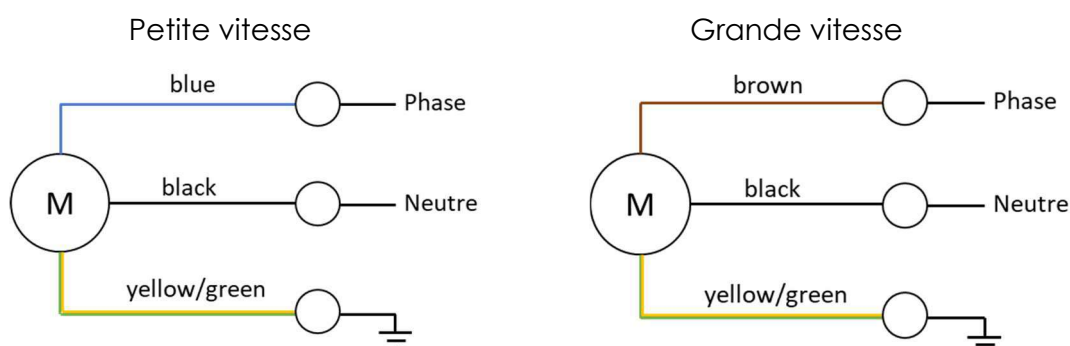
Pour les applications « sprinklers », l'utilisation de l'option « Diaphragme pour conformité APSAD » est obligatoire.

7. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Le raccordement électrique doit être fait hors tension, par du personnel habilité et qualifié.

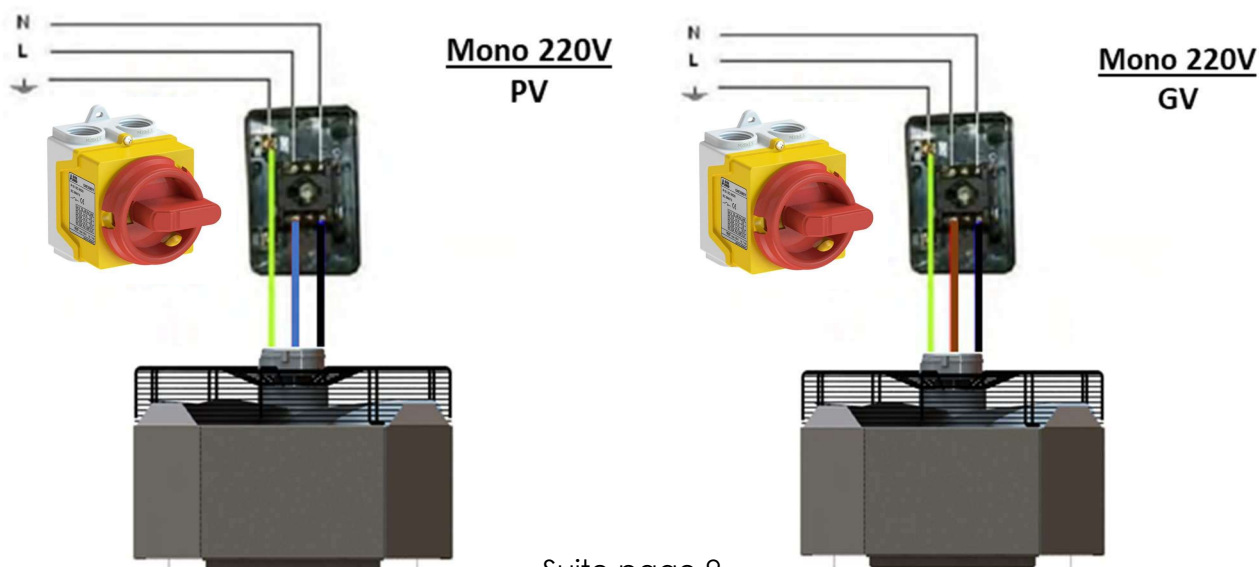
Note : Les caractéristiques électriques peuvent être modifiées en cours d'année. Toujours se référer en priorité aux informations portées sur la plaque signalétique du moteur. Choisir le système de protection et les câbles d'alimentation en fonction des caractéristiques de la plaque signalétique.

Câblage moto-ventilateur



Lorsque le moteur est branché sur une vitesse, il est nécessaire d'isoler le câble de l'autre vitesse devenu alors inutile.

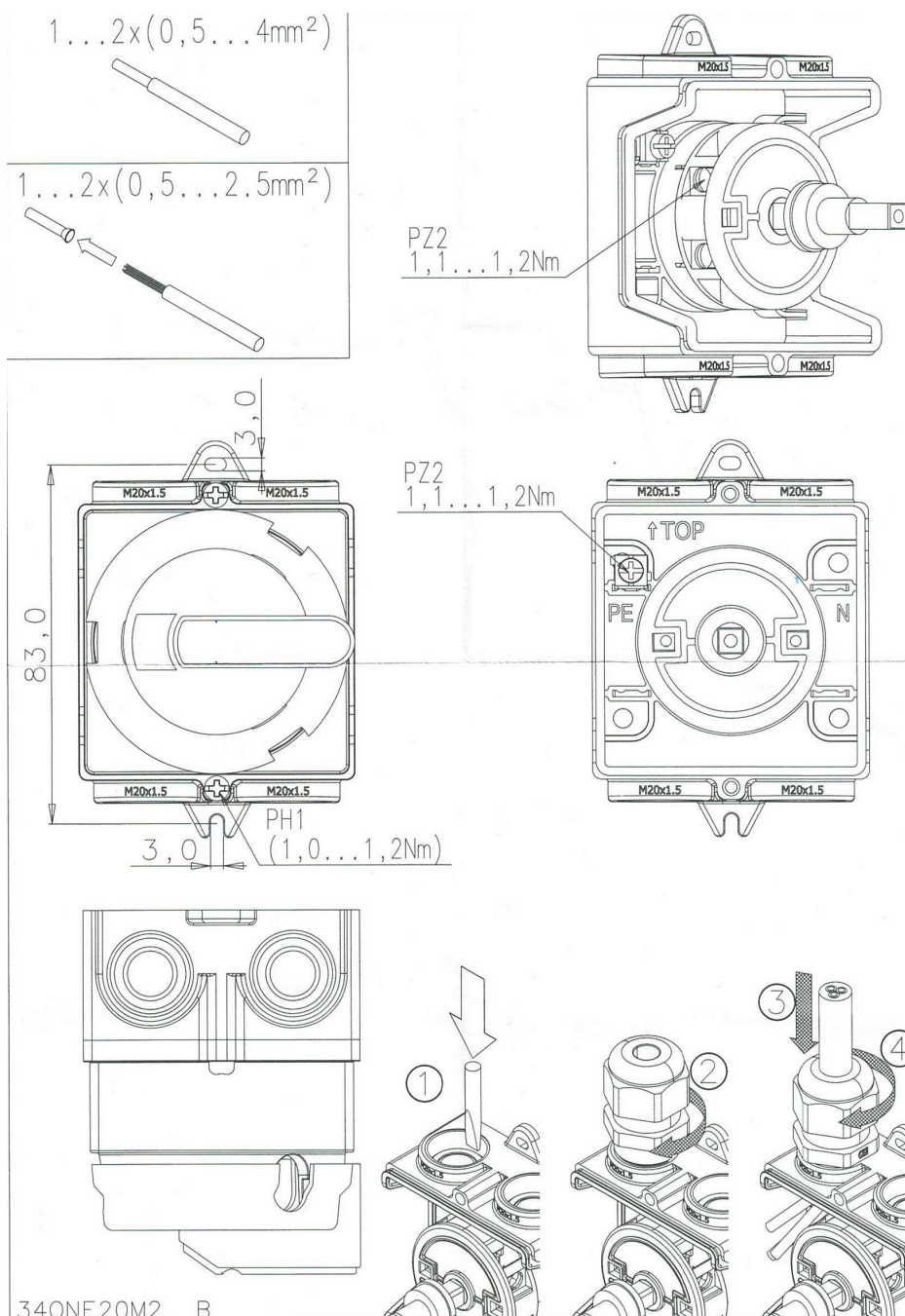
Câblage de l'interrupteur sectionnable de proximité



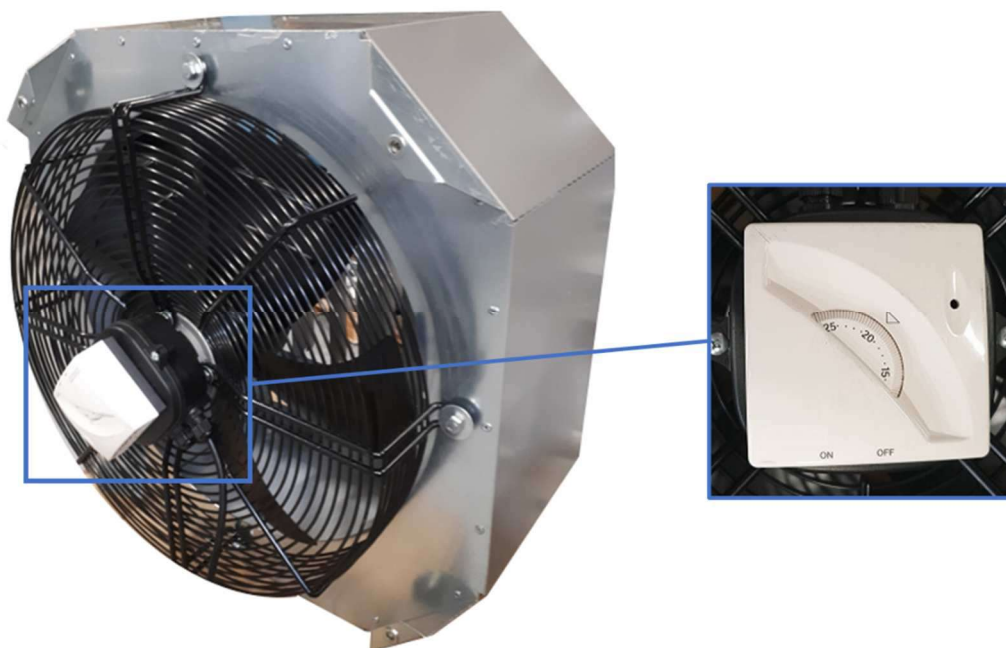
Suite page 9

7. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Câblage de l'interrupteur sectionnable de proximité



8. REGLAGE THERMOSTAT



Les destratificateurs DEB2T sont équipés d'un thermostat. Il est nécessaire de régler celui-ci en fonction de la température de destratification souhaitée à l'aide de la molette visible indiquant la température de consigne voulue.

Température de destratification recommandée entre +25°C et +30°C.

Attention :

Le destratificateur d'air doit démarrer lorsque la température passe au dessus la température de consigne du thermostat et s'arrêter lorsqu'elle passe sous la température de consigne. Faire des essais de fonctionnement au moment du raccordement. Vérifier que le bouton du thermostat est bien sur le mode « on ».

BHN thermique
Z.I. Les Paluds
276 Avenue du Douard
B.P. 81131
13 782 Aubagne cedex
France
T : 04 94 04 97 02
F : 04 94 80 76 90
contact@bhnthermique.com
www.bhnthermique.com